

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

D13-65

N° \_\_\_\_\_ /CRP/MINSANTE/CAB

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE**

\_\_\_\_\_000000\_\_\_\_\_

Le Ministre de la Santé Publique informe le personnel des Corps de la Santé et le Grand public que l'organisation dénommée « Syndicat des Médecins du Cameroun (SYMEC) », qui appelle à la grève tous les Médecins sur toute l'étendue du territoire, dès le 17 Avril 2017, n'est pas, pour le moment, reconnue comme ayant une existence juridique, au sens de la Loi N° 68/LF/19 du 18 Novembre 1968 relative aux Associations ou Syndicats professionnels non régis par le Code du Travail.

Par conséquent, Il met en garde les responsables de cette nouvelle Organisation pour non-respect de la Loi et agissements contraires à l'éthique et à la déontologie de l'exercice de la Médecine.

André Mama Fouda appelle tous les Médecins de continuer à vaquer sereinement à leurs occupations avec le rendement attendu.

Yaoundé le 13 Avril 2017



**André MAMA FOU DA**